

Plan Local d'Urbanisme

de MASSY

Document graphique

Pièce 5.2.g Vilgénis

Echelle : 1/1000

PLU approuvé le 15 septembre 2016

Dernière procédure approuvée

Modification simplifiée n°4

Modification simplifiée n°4 approuvée par délibération du Conseil Municipal du 19 mai 2022

Légende cartographique

Limites de zones

Servitude pour la création de voirie
au titre du L.123-2-c du Code de l'urbanisme (emprise à préciser)

Zone d'implantation des voies futures créées
au titre du L.123-2-c du Code de l'urbanisme

Périmètre de la ZPPAUP (Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager)
(Article L.642-1 du Code du Patrimoine)

Emplacements réservés (Article L.123-1-5-V du Code de l'urbanisme)

Espaces boisés classés à conserver et à protéger
(Article L.130-1 du Code de l'urbanisme)

Périmètres des risques d'inondation
(cote du premier plancher surélevée de 0,5m)

Périmètres des risques d'inondation
(cote du premier plancher surélevée de 1m)

Espaces verts paysagers à protéger (Article L.123-1-5-III-2° du Code de l'urbanisme)

Périmètres de hauteur spécifique limitée à 5 niveaux
(Conformément à l'article 10 du règlement du PLU)

Périmètres de hauteur spécifique limitée à 4 niveaux
(Conformément à l'article 10 du règlement du PLU)

